

COMMUNE D'AUGER- SAINT-VINCENT

INVENTAIRE DES VERGERS ET DES ARBRES FRUITIERS - 2020

PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE



REALISE PAR :

Sylvain Drocourt
Pomologue

TABLE DES MATIERES

Table des figures	1
1. L'état des lieux des vergers et arbres fruitiers	3
2. Les variétés fruitières d'Auger-Saint-Vincent.....	4
2.1 La liste des variétés identifiées	4
2.2 Les pommes.....	4
2.3 Les poires	4
3. Les vergers dans le passé	5
4. Le potager du château d'Auger-Saint-Vincent	7
5. Les actions à envisager.....	7
5.1 La sauvegarde des variétés	7
5.2 Favoriser la plantation d'arbres fruitiers sur la commune.....	8

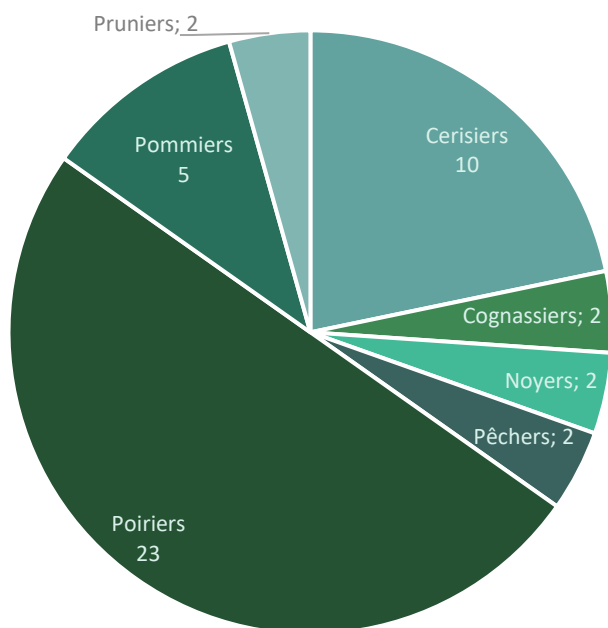
TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Catégorisation des arbres fruitiers en fonction de l'espèce (hors pieds de vigne)	3
Figure 2 : Deux vieux poiriers à Saint Mard (au premier plan un Curé) – S558.....	3
Figure 3 : Poirier - Belle de Bruxelles.....	4
Figure 4 : Poire - Beurré Lebrun	4
Figure 5 : Poire - Beurré Six.....	5
Figure 6 : Poire - Conseiller à la Cour	5
Figure 7 : Poire - Nouveau Poiteau.....	5
Figure 8 : Carte d'Etat Major (1827) - Auger-Saint-Vincent	6
Figure 9 :Allée de poiriers de l'ancien potager du château	7



CARTE DES SITES DE L'INVENTAIRE

I. L'ETAT DES LIEUX DES VERGERS ET ARBRES FRUITIERS



76 arbres fruitiers ont été répertoriés, répartis sur **9 sites** au sein desquels ont été recensés :

- 10 cerisiers ;
- 2 cognassiers ;
- 2 noyers ;
- 2 pêchers ;
- 23 poiriers ;
- 5 pommiers ;
- 2 pruniers ;
- 30 pieds de vigne.

En nombre d'arbres fruitiers recensés, Auger-Saint-Vincent se situe à la **34^e place** sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional Oise - Pays de France.

Figure 1 : Catégorisation des arbres fruitiers en fonction de l'espèce (hors pieds de vigne)

1 cerisier, 21 poiriers et 1 pommier sont vieux (plus de 50 ans) et parmi eux 4 poiriers sont probablement centenaires. Ces derniers ont été recensés sur les sites P492, S558 et P493 et le plus gros a un tronc de 2,05 m de circonférence.

Il reste une quinzaine de vieux poiriers dans l'ancien potager du château.

Sur les 9 sites de l'inventaire, seuls 3 ont plus de dix arbres fruitiers.

Quelques sites se trouvent en contexte plus ou moins agricole : P491, P494, S556 et S558. Le site S556 est un jeune verger.

Dans les pâtures P491 et P494, les arbres ne sont pas protégés et sont écorcés par les chevaux.

Les jardins des habitations n'ont pas été inventoriés, ce qui aurait d'ailleurs été difficilement réalisable, mais ils renferment de nombreux arbres fruitiers. Peut-être que dans les plus anciens se cachent encore quelques variétés anciennes ou locales. En effet, dans les plus récents la diversité variétale est très généralement limitée aux variétés actuellement les plus courantes (Reine des Reinettes en pomme, Conférence en poire, par exemple).



Figure 2 : Deux vieux poiriers à Saint Mard (au premier plan un Curé) – S558

2. LES VARIETES FRUITIERES D'AUGER-SAINT-VINCENT

2.1 La liste des variétés identifiées

Espèce	Variété	Site	Nbre arbres
Poirier	Belle de Bruxelles	P492	1
Poirier	Beurré Hardy	P494	1
Poirier	Beurré Hardy	S557	2
Poirier	Beurré Hardy	S558	1
Poirier	Beurré Lebrun	S557	1
Poirier	Beurré Six	S557	1
Poirier	Conseiller à la Cour	S557	3
Poirier	Curé / Belle Andrine	S558	1
Poirier	Louisebonne d'Avranches	S557	1
Poirier	Nouveau Poiteau	S557	3
Pommier	Reine des Reinettes	S559	1
Pommier	Reinette Blanche du Canada	S557	1

2.2 Les pommes

Aucune pomme typique de l'Oise n'a été trouvée.

La **Reine des Reinettes**, vieille variété d'origine française, est actuellement la pomme la plus plantée dans les jardins.

La **Reinette** (blanche ou grise) **du Canada** est connue en France depuis le 18^e siècle. C'est une excellente pomme de table à chair tendre, que l'on peut aussi utiliser avant maturité pour la confection de délicieuses tartes.

2.3 Les poires

Variétés de table



Figure 3 : Poirier - Belle de Bruxelles

La **Belle de Bruxelles** est une variété ancienne d'origine inconnue, supposée venir d'Allemagne où elle était cultivée avant 1789 sous le nom de Grosse Bergamote d'été. C'est une bonne poire d'été d'assez gros calibre, qui mûrit sur une longue période, mais qui devient vite pâteuse si elle est cueillie trop tardivement.

Obtenue par Ernest Bonnet vers 1820 à Boulogne-sur-Mer, la **Beurré Hardy** est une excellente poire d'automne, possédant un parfum de rose caractéristique. Encore cultivée commercialement, il s'agit d'une des poires les plus courantes dans les jardins.



Figure 4 : Poire - Beurré Lebrun

Obtenue à Troyes en 1855, la **Beurré Lebrun** est une grosse poire allongée, très juteuse, presque beurrée, à saveur sucrée.



La **Beurré Six**, obtenue en Belgique vers 1840, est reconnaissable à sa forme ventrue caractéristique. Sa chair est fondante, juteuse, sucrée et acidulée, de très bonne qualité.

La **Conseiller à la Cour**, obtenue en Belgique vers 1840, est une assez grosse poire d'automne à la chair beurrée, acide, et souvent légèrement astringente.

La **Louisebonne d'Avranches** a été obtenue vers 1780, par M. de Longueval à Avranches. D'excellente qualité gustative, elle est encore cultivée commercialement et se trouve communément dans les jardins.

Figure 5 : Poire - Beurré Six

Obtenue en Belgique en 1827, la **Nouveau Poiteau** est un beau fruit de couleur gris-vert, à la chair beurrée, très fine, juteuse, légèrement aromatisée.



Figure 6 : Poire - Conseiller à la Cour



Figure 7 : Poire - Nouveau Poiteau

Variétés à cuire

Découverte vers 1760 par le curé de Villiers-en-Brenne (Indre), la poire de **Curé** était couramment appelée **Belle Andrine** en Plaine de France et Vallée de Chauvry. Pouvant se conserver jusqu'au mois de décembre, sa qualité varie suivant les terrains. Parfois bonne crue, c'est surtout une excellente poire à cuire (conserves au sirop, cuite au vin, ou en accompagnement de viandes), qui peut aussi être utilisée pour la fabrication du poiré. Elle a été tellement plantée jusqu'au milieu du 20^e siècle, qu'un petit jeu pourrait consister à essayer de la retrouver dans chacune des communes de notre région. Il est certain qu'il y existe encore un poirier de Curé quelque part, il suffit juste de chercher suffisamment longtemps !

3. LES VERGERS DANS LE PASSE

La vieille carte d'Etat Major de 1827, consultée sur le site remonterletemps.ign.fr, suggère qu'Auger-Saint-Vincent, Saint Mard, Chaumont et Villeneuve possédaient des vergers ou des prés-vergers

plantés à leur périphérie. Ce sont les surfaces dessinées en bleu avec des points.

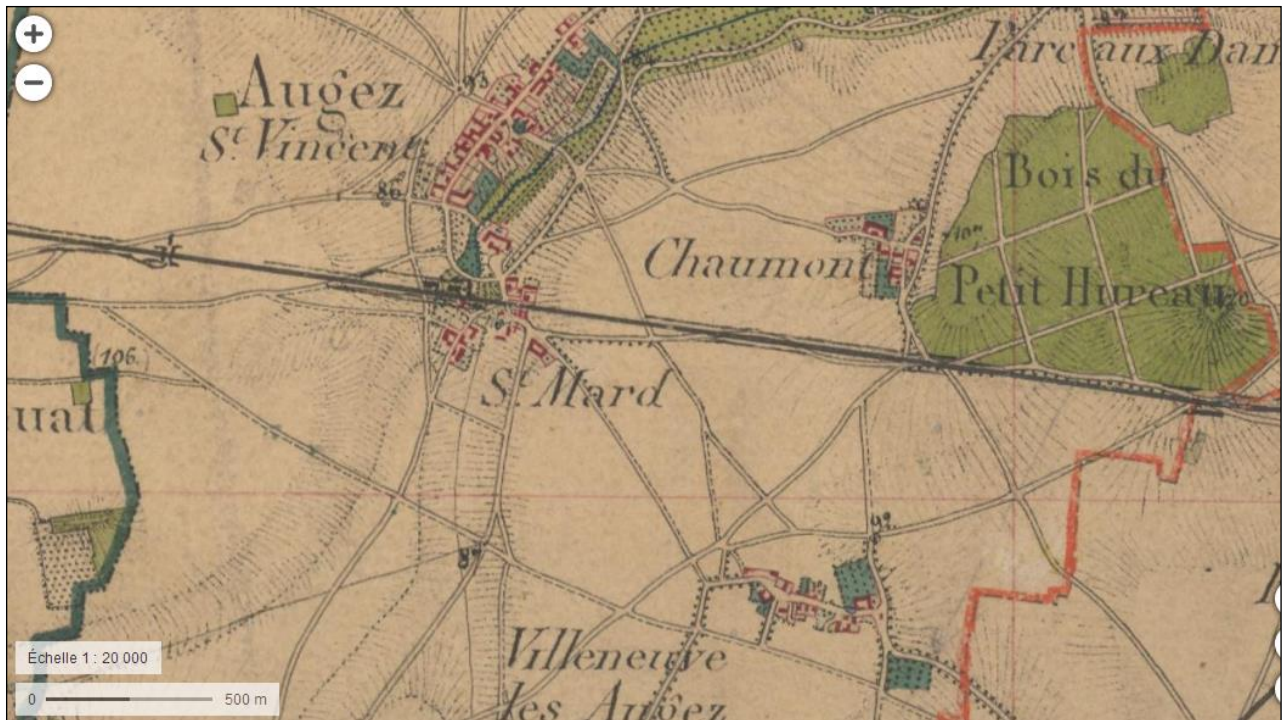


Figure 8 : Carte d'Etat Major (1827) - Auger-Saint-Vincent

Voici quelques extraits concernant Auger-Saint-Vincent, tirés du Précis statistique sur le canton de Crépy-en-Valois, de Louis Graves, publié en 1843.

«Contenance : (...) Vergers et pépinières : 0,96 ha. (...) Prés plantés¹ : 14 ha.»

« Arbres fruitiers. La culture des arbres fruitiers et la production du cidre ont peu d'importance dans le pays ; on ne porte pas à plus de quatre cent soixante-dix hectolitres la quantité de cidre fabriquée annuellement dans les communes de Bonneuil, Crépy, Duvy, Eméville, Feigneux, Fresnoy, Morienvall, Néry, Russy, Séry, Saintines et Vaucienne, les seules sur le territoire desquelles il existe des pommiers.

Les races cultivées sont celles appelées roquet et bondi, mais on se sert aussi de pommes à couteau, notamment à Morienvall dans les années abondantes.

On rencontre à peine quelques poiriers épars parmi les pommiers. »

« Pressoirs. Le nombre de grands pressoirs à cidre est fort restreint ; on en indique un dans chacun des villages d'Auger-Saint-Vincent, Feigneux, Pontdron, Saintines, deux à Eméville, trois à Morienvall. »

Les plus vieilles photos aériennes consultables sur le site remonterletemps.ign.fr datent de 1938 mais sont de mauvaise qualité, de même que celles des décennies suivantes. Il semble néanmoins qu'il y avait une pâture plantée d'arbres fruitiers à Chaumont, dont on devine la présence sur les photos de 1961.

Voici en outre quelques informations récoltées auprès d'une native de la commune, âgée de 80 ans en 2020.

¹ En général les « prés plantés » étaient plantés d'arbres fruitiers

« Il existait des noyers en grande quantité sur les chemins comme dans les jardins, il en reste encore actuellement. Il y avait de la vigne, une des ruelles s'appellent encore comme cela « la ruelle des vignes » ; des pruniers et des poiriers dans les jardins ; un verger de pommes sur Saint Mard. Beaucoup d'arbres fruitiers étaient concentrés sur Saint Mard, les enfants du village allaient à la garroche à Saint Mard. »

4. LE POTAGER DU CHATEAU D'AUGER-SAINT-VINCENT



Figure 9 : Allée de poiriers de l'ancien potager du château

Comme la plupart des châteaux, celui d'Auger-Saint-Vincent possédait un potager à la française². D'une surface de 2000 m² environ, il est de petite superficie comparée à la taille du château. Il est clos de mur sur deux côtés et sa forme en triangle est singulière. Par sa taille et sa forme, il ne ressemble pas aux potagers qui accompagnaient les châteaux au 19^e siècle.

Il possède toutefois une allée centrale, faisant face à la grille, le long de laquelle subsistent de vieux poiriers autrefois palissés le long des carrés de légumes.

Les variétés identifiées sont originales et caractéristiques de celles qui étaient cultivées au début du 20^e siècle dans ces potagers qui servaient à approvisionner la table du château en fruits et légumes tout au long de l'année. La diversité des variétés cultivées s'explique en effet par la difficulté de conservation des denrées périssables à une époque où les chambres froides n'existaient pas encore. Il fallait donc des variétés de poires différentes, dont les maturités s'échelonnaient de juillet pour les premières jusqu'en mars ou avril pour les poires d'hiver !

La poire était un fruit de luxe. Sa culture exigeait des soins constants de la part de jardiniers compétents, qui maîtrisaient l'art de conduire les poiriers en espaliers de différentes formes, propres à produire de beaux et bons fruits.

5. LES ACTIONS A ENVISAGER

5.1 La sauvegarde des variétés

Il est primordial de sauvegarder un certain nombre de variétés qui concernent majoritairement

² Dans ce type de potager, les carrés de légumes sont bordés d'arbres fruitiers palissés.

des arbres dépérissants. La sauvegarde de ce patrimoine génétique est urgente. Elle s'effectue par le prélèvement de greffons qui seront greffés sur de jeunes arbres destinés à être plantés dans un verger conservatoire. Celui-ci pourra être créé localement à l'initiative d'une commune ou d'un groupe de communes et bénéficier des aides du Parc pour sa conception et sa réalisation.

Afin de mieux connaître le patrimoine fruitier, il est également possible de faire identifier des variétés au moyen d'analyses génétiques réalisées par l'INRAE³.

Une liste de 7 poiriers à sauvegarder en priorité a été établie en fonction de plusieurs critères (âge des arbres, contexte, aspect des fruits, degré de rareté) : il s'agit des poiriers non identifiés du potager du château, qu'il serait également intéressant de faire analyser.

Espèce	Variété	Site	Nbre arbres	A sauvegarder
Poirier	Inconnues	S557	7	Haute priorité

5.2 Favoriser la plantation d'arbres fruitiers sur la commune

Le Parc propose une aide technique et financière aux communes, associations et particuliers pour leur projet de plantation d'arbres fruitiers à travers un Programme Verger.

Concernant les projets communaux, le Parc propose une aide financière à hauteur de 80% des travaux de plantation : fourniture des arbres fruitiers, achat des arbres, des tuteurs, des protections à poser au pied des arbres, et des travaux de plantation.

En fonction de la nature des projets, les particuliers peuvent bénéficier d'une aide financière à hauteur de 70%.

Le Parc étudie les demandes des porteurs de projet ainsi que l'attribution d'une subvention et peut être contacté pour tout complément d'information.

La plantation d'arbres fruitiers est une évidence pour le renouvellement ou la création d'un verger. Elle l'est beaucoup moins dans d'autres projets d'aménagement au sein de la commune où pourtant ils ont toute leur légitimité comme :

- les arbres d'alignement sur les voiries principales ou locales,
- les arbres singuliers (arbre isolé ou massif d'arbres) destinés à souligner la singularité d'un espace public (place, placette, piétonnier,...) ou à ponctuer un lieu précis dans le paysage (croisement de chemins),
- les arbres jumelés, marquant par exemple une entrée ou une articulation spatiale,
- les arbres faisant partie de la composition paysagère d'un parc.

³ Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale